

Appel à projets : Fonds spécial PESE 2027 (Pays d'Europe du Sud-Est)

La guerre incessante de la Russie contre l'Ukraine et les tensions géopolitiques internationales, tout comme la montée des populismes de droite et de gauche, menacent les processus de transformation et d'entente en Europe du Sud-Est. Les négociations d'adhésion à l'Union européenne (UE) donnent de l'espoir quant à la cohésion et à la paix en Europe. Cependant, des voix de tendance nationaliste, et critiques à l'égard de l'Europe, provoquent des craintes et des incertitudes. Les attentes de la jeunesse en ce qui concerne un État de droit, un État providence fonctionnel et son rôle dans l'éducation ou bien le changement climatique doivent être prises en considération dans les actions politiques et sociales. La méfiance envers les institutions est l'un des principaux défis auxquels est confrontée la jeunesse des Balkans occidentaux, de France et d'Allemagne. C'est dans ce contexte que l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) maintient et renforce son engagement pour l'avenir des générations futures en Europe, pour la démocratie et pour l'entente mutuelle. Des rencontres trilatérales et multilatérales de jeunes avec l'Europe du Sud-Est permettent d'apprendre l'un de l'autre, de renforcer la société civile et d'accompagner le processus d'intégration européenne. Dans ce cadre, l'éducation citoyenne joue un rôle central : elle transmet aux jeunes des connaissances et des outils cruciaux pour une participation citoyenne active. Les préparatifs de la capitale européenne de la Jeunesse 2028 Podgorica constituent une occasion pour l'expérimenter et renforcer la participation des jeunes.

Dans le cadre de projets de mobilité internationaux, les jeunes font l'expérience de la diversité et du dialogue sur un pied d'égalité. Une attention particulière est portée aux questions d'inclusion et à la participation de toute la jeunesse, qui est invitée à contribuer à ces rencontres de manière active et pérenne. Dans ce cadre, il est aussi important de thématiser ensemble les droits humains, le respect des minorités ethniques, l'égalité des genres, les droits des personnes LGBTQIA+, etc.

La pédagogie de la paix et le travail de mémoire sont indispensables pour assurer un vivre ensemble et un dialogue respectueux. Les jeunes échangent ensemble sur l'histoire commune et se sensibilisent ainsi à de multiples perspectives. L'OFAJ soutient en particulier les coopérations régionales portant sur l'histoire et sur le travail de mémoire, sur la justice transitionnelle et sur les processus de réconciliation.

Ce sont surtout les jeunes, partout en Europe, qui s'engagent en faveur de la protection du climat et de l'environnement. Les vagues de chaleur et les feux de forêt qui ont frappé de nombreuses régions d'Europe durant l'été 2026 ont également montré à quel point les effets du changement climatique représentent des menaces existentielles. La lutte contre le réchauffement climatique reste donc – parallèlement à toutes les autres crises politiques – l'un des défis majeurs pour l'Europe dans son ensemble et nécessite une action politique commune ainsi qu'un engagement de la société civile. Dans le cadre des rencontres trilatérales, les jeunes découvrent de nombreuses opportunités de participation et d'engagement, permettant de mener des projets durables et à la portée de toutes et tous. Les participantes et participants apprennent à prendre des responsabilités et à traiter

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

des situations critiques par le dialogue, de manière pacifique, et à défendre ainsi leurs droits et leurs convictions. Ainsi, les jeunes développent des compétences personnelles et interculturelles essentielles.

Depuis 2000, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère allemand des Affaires étrangères mettent à disposition de l'OFAJ des financements à parts égales pour ce fonds spécial. Les projets trilatéraux et multilatéraux du réseau PESE sont accompagnés par la [conseillère régionale PESE de l'OFAJ](#).

1 Cadre général

1.1 Conditions

Conformément à ses Directives, l'OFAJ soutient des échanges trilatéraux et multilatéraux de jeunes ainsi que des formations entre la France, l'Allemagne et un autre pays. Ces rencontres doivent être **innovantes**, être en lien avec une **situation sociopolitique actuelle**, renforcer les **valeurs européennes** et contribuer à la **cohésion** ou à **l'intégration à l'UE**. Ces échanges doivent également accompagner de **nouvelles approches et méthodes pédagogiques**, favoriser la **participation active des jeunes**, inclure de **nouveaux groupes cibles** et produire des **résultats concrets**.

1.2 Types de projets

La priorité sera accordée aux échanges internationaux de jeunes **en présentiel**. Conformément à l'article 2.5 des [Directives](#), les rencontres en ligne et hybrides sont également éligibles¹.

1.3 Thématiques prioritaires

Les projets doivent prendre en compte au moins une des thématiques prioritaires suivantes et aborder l'un des sous-thèmes. Veuillez les lire attentivement avant de soumettre votre candidature :

A Encourager le soutien de la jeunesse à l'intégration à l'UE

- Réaliser en particulier des projets en rapport avec la perspective de négociations d'adhésion à l'UE, et discuter de différentes stratégies ou scénarios d'intégration, tout en prenant en compte les réformes nécessaires dans ce cadre
- Recenser les attentes et les inquiétudes de toute la jeunesse par rapport à l'intégration européenne, afin de transmettre des connaissances ciblées sur les institutions européennes et donner davantage des impulsions concrètes au profit des citoyennes et citoyens (par exemple : roaming en Europe, admission dans la zone SEPA, questions de sécurité, etc.)
- Thématiser des réformes en faveur de la séparation des pouvoirs, de l'État de droit, de la justice sociale, des droits humains et de la lutte contre la corruption,

¹ L'OFAJ met à disposition [des guides et des ressources pédagogiques](#) pour la planification et aussi pour la réalisation en ligne de rencontres et de formations.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

discuter les aspirations des jeunes notamment dans le contexte de la « révolution des flamants roses » en Albanie

- Promouvoir une approche critique des médias, des réseaux sociaux et de l'intelligence artificielle, dans le but de reconnaître la désinformation – par exemple : des campagnes ciblées contre l'UE ou certains groupes ethniques – et restreindre l'influence de grandes puissances en période d'élections
- Aborder de manière nuancée les coopérations en matière de migration ou de politique étrangère entre les États membres de l'UE et les pays d'Europe du Sud-Est

B Renforcer le travail de mémoire pour les jeunes et par les jeunes

- Se confronter aux horreurs commises durant la Seconde Guerre mondiale ainsi que pendant la collaboration ; traiter les guerres en Yougoslavie des années 1990 ou bien la dictature communiste d'Enver Hoxha, afin de développer un regard commun sur l'histoire, à partir de perspectives multiples. Dans ce cadre, il est souhaitable d'inclure plusieurs pays des Balkans occidentaux au projet.
- Effectuer un travail de mémoire à travers l'échange d'expériences et de souvenirs ; discuter des formes de justice transitionnelle (procès des criminels de guerre, réparation pour les victimes, etc.) comme façon de se confronter au passé, de surmonter les différends et construire l'avenir
- Remettre en question les discours nationalistes et l'instrumentalisation d'événements historiques, permettre des discussions ouvertes sur les différentes perceptions du passé, et transmettre des outils pour pouvoir résister de manière démocratique contre ces discours au quotidien
- Illustrer les processus d'apprentissage des trente dernières années et continuer à élaborer des méthodes de la pédagogie de la paix en lien avec le travail d'histoire et de mémoire, tout en mettant en lumière les réflexions sur différentes expériences de dictature ou bien des traumatismes (évoquant ainsi des questions de santé mentale)
- Développer des formats innovants et numériques pour traiter l'histoire et protéger le patrimoine culturel

C Promouvoir la participation démocratique de toute la jeunesse

- Identifier des moyens de participation pour toutes et tous les jeunes lors des processus de prise de décision – par exemple, dans le cadre de la mise en place d'offres culturelles et sportives locales –, discuter ensemble du rôle des électrices et des électeurs et montrer l'importance d'une presse libre et du travail des médias
- Traiter les discriminations et les droits des femmes, des personnes LGBTQIA+ et des communautés sintés et roms
- Développer des réseaux entre les conseils des enfants et des jeunes, des activistes pour le climat, etc., entre la France, l'Allemagne et les Balkans occidentaux ; mettre en place des coopérations à moyen ou long terme afin de favoriser une meilleure connaissance des uns et des autres

D Protéger l'environnement et lutter contre le réchauffement climatique

- Promouvoir des initiatives destinées aux jeunes et qui sont liées à des projets d'infrastructures et au développement urbain durable

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T : +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

- Aborder la politique environnementale et l'agenda vert de l'UE comme des critères d'adhésion à l'UE ; illustrer les défis autour du changement climatique, tout en prenant compte des réalités et des conditions différentes
- Développer et mettre en œuvre des idées pour que l'engagement en faveur de la protection de l'environnement soit à portée de toute la jeunesse – par exemple, à travers des alternatives de voyage et de tourisme plus durables en Europe

E Soutenir la formation professionnelle, l'innovation et l'entrepreneuriat

- Identifier les opportunités et les défis de l'intelligence artificielle et du numérique pour le marché du travail et l'intégration professionnelle
- Aborder les causes de la pénurie de main-d'œuvre et de la « fuite des cerveaux » ; évoquer l'émergence d'un secteur informel et les répercussions économiques, politiques et sociales
- Discuter des mesures concrètes pour l'intégration de toutes et tous (en particulier les femmes, les personnes migrantes, les minorités ethniques, les personnes porteuses de handicap) dans le marché de travail ; comparer les conditions de travail ainsi que la protection et le code du travail afin d'élaborer des perspectives de réformes
- Illustrer des mesures de soutien aux entreprises (sociales) innovantes dans les secteurs des nouvelles technologies, de l'intelligence artificielle, de l'environnement, de la santé, de la culture, etc.
- Organiser des rencontres avec des jeunes en études universitaires, en apprentissage ou en recherche d'emploi et des jeunes avec de l'expérience dans les domaines des médias et de l'information, de la culture et des musées, des nouvelles technologies et de la cybersécurité, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ou encore de la santé

Outre les méthodes d'éducation non formelle et d'échange international de jeunes, le sport, l'art et la culture se prêtent très bien à la transmission et à la présentation de contenus sur de nombreux sujets. Grâce à ces approches, certains thèmes peuvent être traités de manière plus concrète, être plus accessibles aux jeunes et attirer de nouveaux groupes cibles grâce à l'interdisciplinarité.

2 Critères de sélection et de soutien

2.1 Porteurs de projet et équipe d'organisation

Conformément aux [Directives de l'OFAJ](#), cet appel à projets s'adresse à des associations à but non lucratif, à des comités de jumelage, à des collectivités locales ou régionales, à des organisations et fédérations d'éducation non formelle des jeunes, ou encore à des acteurs de la culture, des sciences, des médias et du sport. Des établissements scolaires, universitaires et de formation professionnelle peuvent également être porteurs de projet.

En plus d'un porteur de projet de France ou d'Allemagne, il faut au moins une organisation d'un autre pays, impliquée à parts égales dans la conception et la mise en œuvre du projet.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Pour des raisons juridiques, la candidature ne peut être déposée que par une structure établie en France ou en Allemagne.

2.2 Publics cibles, personnes participantes

Les jeunes de 3 à 30 ans – 35 ans pour les projets de formation professionnelle – constituent le public cible des projets. Les rencontres s'adressent à des enfants, à des élèves et à des jeunes en apprentissage, en études supérieures, en recherche d'emploi ou en activité professionnelle ainsi qu'aux acteurs du travail de jeunesse. Les offres de mobilité sont ouvertes à l'ensemble de la jeunesse, et doivent être le plus accessibles possible. L'OFAJ encourage ainsi la participation de jeunes qui n'ont pas encore eu la possibilité de participer à un programme d'échange ; par exemple, de jeunes personnes réfugiées ou en situation de handicap².

Il est souhaité que le groupe soit constitué de manière paritaire, et que le nombre de personnes participantes de chaque pays soit équilibré (de préférence, un tiers par pays). Le groupe subventionné peut compter jusqu'à 70 personnes, en incluant l'équipe d'encadrement. Pour plus d'informations, notamment sur le nombre de personnes accompagnatrices, veuillez consulter les [Directives de l'OFAJ](#).

2.3 Lieu et durée du projet

Suivant le principe de réciprocité, un projet éligible doit prévoir trois phases de rencontre – une dans chaque pays, comprenant entre 4 et 21 nuitées chacune. Le projet peut se dérouler sur une période qui peut s'étendre entre un et trois ans. L'objectif est que le même groupe s'engage sur l'ensemble du cycle de trois rencontres. Les candidatures doivent être soumises à chaque phase de rencontre et ne sont valables que pour les parties du cycle qui se déroulent dans l'année budgétaire, de janvier à décembre 2027. Une date de début et une date de fin doivent être précisées afin de calculer la subvention. Chaque rencontre peut uniquement avoir lieu dans un des pays des organisations participantes.

Des rencontres préparatoires peuvent également être subventionnées. Pour ce faire, une demande séparée doit être soumise pour le fonds spécial.

2.4 Pays partenaire d'Europe de Sud-Est

Pour être éligibles, les projets doivent impliquer un des pays suivants : l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Kosovo³, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie.

² L'OFAJ s'engage à rendre son offre de programmes accessible au plus grand nombre. C'est pourquoi les Directives définissent la notion de « jeunes ayant moins d'opportunités ». Il s'agit d'un terme administratif désignant les jeunes subissant des désavantages et/ou des discriminations qui rendent leur accès à la mobilité internationale plus difficile ou plus limité.

³ Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations Unies adoptée en 1999 ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de Justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

Les projets multilatéraux, avec deux ou plusieurs pays partenaires d'Europe du Sud-Est, ne peuvent être subventionnés que dans des cas justifiés par leur contenu et leur thématique – par exemple, lorsqu'il y a un lien géographique et/ou historique entre les pays et que le projet contribue à l'entente ou aux discussions d'adhésion à l'UE. Selon le choix thématique, de nombreuses combinaisons sont possibles ; par exemple :

- Macédoine du Nord et Bulgarie
- Macédoine du Nord et Grèce
- Croatie et Monténégro ou Serbie
- Serbie et Kosovo
- Serbie et Bosnie-Herzégovine
- Les six pays des Balkans occidentaux⁴

2.5 Critères pédagogiques et conditions

Le **concept pédagogique** du projet doit être présenté en répondant aux questions du formulaire de candidature. Le concept est complété par un **programme prévisionnel** de la rencontre en présentiel ou des échanges numériques.

Les aspects suivants doivent être pris en compte dans la planification et seront examinés lors de la sélection des projets :

- **Apprentissage interculturel** : sensibiliser au thème du projet, au travail interculturel et à la transmission des connaissances dans des groupes trilatéraux.
- **Participation** : les jeunes participantes et participants devront être activement impliqués dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet.
- **Résultats et impact** : le projet doit mener à la production d'un résultat concret⁵ et atteindre des personnes au-delà du cercle des personnes participantes.
- **Protection de l'environnement** : dans le cadre d'un objectif de neutralité carbone et de protection de l'environnement dans les échanges de jeunes, les rencontres écoresponsables sont encouragées. Consultez le [guide des projets internationaux de jeunes plus écologiques](#) ou consultez les 17 [objectifs de développement durable \(ODD\) de l'ONU](#). Grâce à l'application de l'OFAJ [Dekarbo](#), vous pouvez calculer le bilan carbone de votre projet et sensibiliser les jeunes aux questions d'environnement et de climat !
- **Éducation aux médias** : transmettre les connaissances et les outils nécessaires à une utilisation critique des nouveaux médias et de l'intelligence artificielle, et sensibiliser aux avantages et aux inconvénients de ces technologies, notamment en ce qui concerne les différences d'accès, la protection des jeunes et l'utilisation de ces nouveaux médias.
- **Sensibilisation aux langues étrangères** : la rencontre doit garantir une place adéquate à toutes les langues représentées. [L'animation linguistique](#) et le recours à une animatrice ou un animateur-interprète peuvent y contribuer. L'anglais peut être utilisé comme langue de communication.

⁴ La participation de la Bulgarie, de la Croatie ou de la Grèce n'est possible que dans le cadre de coopérations régionales au sein du fonds spécial PESE.

⁵ Publications, blogs, vidéos, pièces de théâtre, émissions de radio, expositions, présentations, débats, ainsi que des projets concrets et de nouvelles initiatives.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T : +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

- **Communication et visibilité** : prévoyez une stratégie de communication à travers les médias et les réseaux sociaux. Cette stratégie doit également inclure la diffusion d'informations auprès des services de coopération et des services culturels des ambassades et des consulats, ainsi qu'auprès des institutions communales ou régionales. Le soutien de l'OFAJ doit y être mentionné et le logo de l'OFAJ doit figurer sur les supports de communication. Le [kit de communication de l'OFAJ](#) est à votre disposition.

3 Soutien financier

L'OFAJ subventionne les projets sélectionnés conformément à ses Directives, avec l'aide de fonds du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) et du ministère allemand des Affaires étrangères. La subvention peut s'élever à un **maximum de 25 000 € par phase de rencontre**. L'attribution maximale de la subvention sera déterminée en fonction de la durée du projet et du nombre de personnes participantes impliquées. Les porteurs de projet peuvent également demander une subvention pour les frais de base d'une journée supplémentaire du programme, dès lors qu'un hébergement est rendu nécessaire par un voyage aller et/ou retour en bus ou en train. **Il est nécessaire d'apporter des fonds propres en plus de la subvention ou de chercher des apports financiers tiers.**

Merci de consulter les [Directives de l'OFAJ](#) pour connaître les dépenses éligibles en cas de rencontre numérique ou hybride.

60 % de la subvention sera versée un mois avant le début de la phase de projet. Le reste sera versé après réception et vérification du décompte d'utilisation.

4 Dépôt de candidature et sélection des projets

Les demandes doivent être soumises séparément pour chaque phase du projet (réunion de préparation, phases 1 à 3) par le porteur de projet français ou allemand avant le **1^{er} novembre 2026** en remplissant le [formulaire de candidature](#) dédié. Les phases de projet qui n'auront lieu que dans deux ans ne peuvent être soumises que l'année précédant la mise en œuvre.

La demande doit être impérativement envoyée **par courrier électronique à trilateral@ofaj.org**. Le formulaire de candidature doit être accompagné d'un **projet de programme provisoire**. La demande peut être complétée par des informations supplémentaires. Seuls les dossiers en format PDF seront acceptés. Les structures demandeuses n'ayant jamais reçu de subvention de l'OFAJ doivent soumettre les statuts de leur association. Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte dans la procédure de sélection. La sélection des projets est assurée par un jury.

Tous les porteurs de projets qui font leur demande par le biais d'une **centrale de l'OFAJ** s'engagent à **informer celle-ci de leur participation à l'appel à projets en amont** et à **respecter la procédure décentralisée en vigueur**.

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org

L'unité de l'OFAJ « Régions, Europe et Voisinage » proposera un web-café le 10 septembre 2026 (en allemand) et le 11 septembre 2026 (en français) sur le contenu des appels à projets, le formulaire de candidature et les modalités de dépôt de candidature. Merci de vous inscrire [ici](#) pour le web-café en allemand et [ici](#) pour celui en français, au plus tard le 9 septembre 2026.

5 Contact

Laura Bonn
Chargée de projet « Programmes trilatéraux »
+33 1 40 78 18 85
trilateral@ofaj.org

51 rue de l'Amiral-Mouchez
75013 Paris
T : +33 1 40 78 18 18
www.ofaj.org

Molkenmarkt 1
10179 Berlin
T: +49 30 288 757-0
www.dfjw.org